



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 16/11/2023
Reçu en préfecture le 16/11/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20231108-D2023_97_SI-AR

DECISION 2023-97

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article un :

Le marché de travaux de « Création de la chaufferie biomasse au centre aquatique Cap Vert – lot 5 Electricité » est conclu le 8 novembre 2023 avec la société ABI ELECTRICITE SARL située à 55000 FAINS VEEL, et ce pour un montant de 35 126,29 € H.T., soit 42 151,55 € T.T.C.

Article deux :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 8 novembre 2023

Le Président
Michel PAQUET

Decisions / Publication sur le site de la cce, le 26 SEP. 2024